



MON COMPTE AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES AUX PARTICULIERS
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2020

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

NATURELLEMENT, PLUS QU'UNE BANQUE

Au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires **la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs.**

Ce recueil des prix regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires à compter du 1^{er} janvier 2020. Banque mutualiste à dimension humaine, le Crédit Mutuel s'engage dans le développement de son territoire en assurant un vrai service de proximité et une grande réactivité.

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance, et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

COMMENT TRANSFÉRER VOS COMPTES AU CRÉDIT MUTUEL ?

Avec notre service Transfert Facile, nous nous chargeons à votre place de toutes les démarches pour transférer vos domiciliations bancaires vers votre compte Crédit Mutuel. Vos virements et prélèvements (salaires, loyers, électricité, impôts...) sont automatiquement transférés sur votre nouveau compte. Ce service est gratuit et peut être souscrit par votre conseiller ou directement sur notre site www.creditmutuel.fr

Légende :

- 26 ans - 50 % Ces produits ou services bénéficient d'une réduction de 50 % pour les clients âgés de moins de 26 ans.

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	4
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	5
Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en Caisse	5
BANQUE À DISTANCE	6
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	7
Cartes	7
Virements	8
Prélèvements	8
Chèques	8
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	10
Eurocompte	10
Eurocompte Jeune et Jeune Actif	11
Services Bancaires de Base	12
Crédit Mutuel Facil'Accès	12
Prestations de Base	12
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
Commission d'intervention	12
Opérations particulières	12
Incidents de paiement	13
Plafonnements spécifiques	13
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	14
Découverts	14
Crédits à la consommation	14
Crédits immobiliers	14
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	14
Épargne bancaire	14
Placements financiers	15
Gestion patrimoniale	15
SUCCESSIONS	15
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	15
RÉSOUTRE UN LITIGE	16
LA CONVENTION DE COMPTE	16

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services Eurocompte.

Abonnement aux services de banque à distance sur internet (CMUT Direct Connexion)	2 jours de connexion gratuits par mois puis 0,50 € par connexion
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Top Infos)	1,50 € par mois permettant de recevoir 5 alertes soit pour information 18,00 € par an (0,20 € par alerte supplémentaire)
Tenue de compte	6,00 € par trimestre soit pour information 24,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou Visa	40,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou Visa	43,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte MasterCard OnLine	30,00 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait à partir du 6 ^e par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte)	26,00 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA ⁽¹⁾ occasionnel)	
▶ Au guichet	3,30 € par virement
▶ Par internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	7,70 € par opération (maximum 7,70 € par jour et 80,00 € par mois)

(1) Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA*, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

*La zone SEPA est constituée des Etats membres de l'Espace Economique Européen (EEE), de San Marin, Jersey, Guernesey, L'île de Man, la Suisse et Monaco.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

La souscription de parts sociales de votre Caisse de Crédit Mutuel vous permet d'obtenir la qualité de sociétaire⁽¹⁾.

Ouverture et clôture de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT
Transfert Facile	GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevés de compte papier, par mois

▶ Mensuel	GRATUIT
▶ À la quinzaine	1,20 €
▶ Décadaire	2,40 €
▶ Hebdomadaire	3,60 €
▶ Journalier	14,40 €

Envoi de relevés de compte en ligne (service Documents Via Internet), mensuel ou à la quinzaine

GRATUIT

 Consultez et téléchargez vos documents de banque et d'assurance, directement depuis votre Espace Client, en remplacement de l'envoi postal. Retrouvez-les à tout moment pendant leur durée légale de conservation.

Frais de duplicata d'un relevé de compte (papier, fichiers Excel ou PDF)

6,25 €

Récapitulatif annuel des frais

GRATUIT

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte, par trimestre

6,00 €

 Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant. Les comptes équipés d'un Eurocompte en sont exonérés.

Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)

30,00 €

SERVICES EN CAISSE

Délivrance d'un RIB / IBAN

GRATUIT

Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)

À partir de 55,80 € (selon capacité)

Frais de désolidarisation d'un compte joint

30,00 €

Cotisation carte de dépôt, par an

8,00 €

Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)

10,00 €

Frais de change manuel

▶ Achat et vente de devises, par opération

Cours achat / vente⁽²⁾
+ 3,00 €

(1) Sous réserve d'être agréé par le Conseil d'Administration (article 6 des statuts).

(2) Cours de change spécifiques achat et vente de billets à la date de l'opération.

BANQUE À DISTANCE

Abonnement aux services de banque à distance (CMUT Direct), par mois - 26 ans - 50 %	1,75 €
Abonnement aux services de banque à distance (CMUT Direct Connexion) - 26 ans - 50 %	2 jours de connexion gratuits par mois puis 0,50 € par connexion
Service Confirmation Mobile	GRATUIT
Abonnement au produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (Top Infos), par mois (5 alertes incluses puis 0,20 € par alerte supplémentaire)	1,50 €
▶ Avec Eurocompte Tranquillité, Confort, Sérénité	1,00 €
▶ Avec Eurocompte Jeune, Jeune Actif	GRATUIT
Frais d'utilisation du service de paiement sécurisé sur internet (Payweb Card ⁽¹⁾)	GRATUIT
Frais d'utilisation du service de dépannage espèces sur GAB CM-CIC (E-retrait ⁽¹⁾⁽²⁾)	GRATUIT

(1) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible.

(2) Maximum 2 par mois et 4 par an.

SUIVRE ET GÉRER VOS COMPTES À DISTANCE

Avec votre contrat de banque à distance CMUT Direct, accédez à vos comptes à tout moment et en toute sécurité sur www.creditmutuel.fr ou sur votre application mobile.

CMUT Direct vous permet de consulter, gérer vos comptes et accéder à de nombreux services depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur :

- effectuer des virements
- contacter votre conseiller par messagerie dédiée
- prendre rendez-vous avec votre conseiller
- mettre votre carte bancaire en opposition
- activer ou désactiver votre carte pour le paiement sur internet
- réaliser des achats sécurisés sur internet avec Payweb Card
- commander un chéquier
- visualiser vos contrats d'assurance
- visualiser vos remboursements de santé...

Scannez et téléchargez
l'application Crédit Mutuel



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT⁽¹⁾

CARTES		
Cotisation carte, par an	Débit (débit immédiat)	Crédit (débit différé)
MasterCard OnLine ⁽²⁾ (carte à autorisation systématique) - 26 ans - 50 %	30,00 €	-
MasterCard ⁽²⁾ , Visa ⁽²⁾ - 26 ans - 50 %	40,00 €	43,00 €
Gold MasterCard, Visa Premier - 26 ans - 50 %	125,00 €	
World Elite MasterCard - 26 ans - 50 %	255,00 €	
Visa Infinite - 26 ans - 50 %	300,00 €	
Carte Indépendance Day	12,00 €	-
MasterCard Jeune	16,95 €	-
Visa OnLine Jeune (carte à autorisation systématique)	16,95 €	-
Retrait d'espèces en Points Relais Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie	GRATUIT	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque		
Frais par retrait d'espèces en euros dans l'Espace Économique Européen		
▶ Avec une carte à autorisation systématique	1,00 €	
▶ Avec une carte MasterCard ou Visa	1,00 € • à partir du 6 ^e par mois • - 26 ans à partir du 9 ^e	
▶ Avec une carte haut de gamme ⁽³⁾	GRATUIT	
Frais par retrait d'espèces en euros hors Espace Économique Européen ou retrait en devises (maximum 7,50 €)	3,12 € + 2,00 %	
Paieement par carte		
Frais par paiement en euros dans l'Espace Économique Européen	GRATUIT	
Frais par paiement en euros hors Espace Économique Européen ou paiement en devises (maximum 7,50 €)	0,31 € + 2,00 %	

Vous partez à l'étranger ? Pour utiliser votre carte en toute sécurité, pensez à informer votre conseiller avant votre départ.

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse.

(2) Pour une 2^e carte sur un même compte, vous bénéficiez d'un demi-tarif sur la cotisation carte la moins élevée des deux. Offre non cumulable avec la réduction moins de 26 ans.

(3) Gold MasterCard, Visa Premier, World Elite MasterCard, Visa Infinite.

Gestion des cartes

Frais d'opposition en cas de perte ou de vol	GRATUIT
Frais de refabrication d'une carte	10,50 €
Frais de réédition d'un code confidentiel	7,20 €
Frais de modification temporaire de plafond ⁽¹⁾	8,50 €
Frais d'envoi d'une carte en envoi simple	GRATUIT

(1) Toute modification du plafond de retrait ou de paiement est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

VIREMENTS

 Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

CMUT Direct

Guichet

Virements internes en euros

Frais par virement entre vos comptes	GRATUIT
--------------------------------------	----------------

Émission d'un virement SEPA

Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)

▶ Frais de mise en place	GRATUIT	5,15 € ⁽¹⁾
▶ Frais de modification	GRATUIT	2,05 € ⁽¹⁾

Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel)

▶ Virement standard	GRATUIT	3,30 € ⁽¹⁾
▶ Virement instantané	1,00 €	-

Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire ⁽²⁾	5,35 €
--------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Réception d'un virement SEPA (virement standard ou instantané)	GRATUIT
----------------------------------------------------------------	----------------

Émission d'un virement non SEPA⁽³⁾

Commission de transfert	15,10 €	18,40 €
Commission de change	+ 11,50 €	

Réception d'un virement non SEPA⁽³⁾

Commission de rapatriement	8,30 €
Commission de change	+ 11,50 €

(1) Gratuit s'il s'agit de virements internes entre vos comptes.

(2) Ces frais s'appliquent également pour le non SEPA.

(3) Frais du correspondant en supplément.

PRÉLÈVEMENTS OU TIP

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
Frais d'opposition ou révocation sur un mandat de prélèvement	GRATUIT

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier en envoi simple	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	12,00 €
▶ Avec Eurocompte ⁽¹⁾	GRATUIT
Frais de recherche et de copie d'un chèque	8,40 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur en cas de perte ou vol	14,35 €
▶ Avec Assur-Carte	GRATUIT

Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises

SBF (Sauf Bonne Fin)⁽²⁾

▶ Commission d'encaissement (minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)	0,10 %
▶ Commission de change	+ 11,50 €

CAE (Crédit Après Encaissement)⁽²⁾

▶ Frais appliqués aux remises SBF	cf ci-dessus
▶ Commission de dossier CAE	+ 7,60 €
▶ Commission d'envoi sécurisé	+ 36,00 €

(1) Dans la limite de 3 par trimestre.

(2) Frais du correspondant en supplément.

La zone SEPA, l'espace unique de paiement en euros

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros.

La zone SEPA est constituée des Etats membres de l'Espace Economique Européen, de San Marin, Jersey, Guernesey, L'île de Man, la Suisse et Monaco.



● Pays de la zone Euro

● Pays de l'Union européenne

● Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

EUROCOMPTE

Eurocompte est une offre groupée qui comprend tous les services pour gérer votre argent au quotidien : un compte courant, Budget + pour optimiser vos excédents de trésorerie, une carte de paiement, un accès de banque à distance.

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options.

Les avantages inclus dans votre offre Eurocompte :

- ▶ Exonération des frais de tenue de compte
- ▶ Frais d'émission de 3 chèques de banque par trimestre
- ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 1,50 € par trimestre

Formules proposées, cotisation mensuelle à partir de :

	Tranquillité	Confort	Sérénité
Formule classique	3,25 €	6,55 €	11,60 €
Formule Duo's ⁽¹⁾	-	3,50 €	6,10 €
Votre carte de paiement			
MasterCard OnLine	Inclus	-	-
MasterCard ou Visa à débit immédiat (débit)	+ 1,65 € ⁽²⁾	Inclus	-
MasterCard ou Visa à débit différé (crédit)	+ 1,90 € ⁽²⁾	+ 0,25 € ⁽²⁾	-
Gold MasterCard ou Visa Premier	-	-	Inclus
World Elite MasterCard	-	-	+ 8,80 € ⁽²⁾
Visa Infinite	-	-	+ 12,30 € ⁽²⁾
Suivre et gérer vos comptes à distance			
CMUT Direct Connexion (2 jours de connexion gratuits par mois)	Inclus	-	-
CMUT Direct	+ 1,75 €	Inclus	Inclus
2 ^e MasterCard OnLine	+ 1,25 €	+ 1,25 €	+ 1,25 €
2 ^e MasterCard ou Visa à débit immédiat (débit)	+ 1,67 €	+ 1,67 €	+ 1,67 €
2 ^e MasterCard ou Visa à débit différé (crédit)	+ 1,79 €	+ 1,79 €	+ 1,79 €
2 ^e Gold MasterCard ou Visa Premier	-	-	+ 5,21 €
Votre assurance moyens de paiement			
Assur-Carte E (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)	+ 1,91 €	+ 1,91 €	+ 1,91 €
Assur-Carte F (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque)	+ 2,29 €	+ 2,29 €	+ 2,29 €
Votre autorisation de découvert Souplesse⁽³⁾			
Frais de dossier	+ 0,90 €	+ 0,90 €	+ 0,90 €
Option Assurance Emprunteur (décès)	+ 0,55 € ⁽⁴⁾	+ 0,55 € ⁽⁴⁾	+ 0,55 € ⁽⁴⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Eurocompte Duo's est soumis à la détention préalable par le souscripteur, son conjoint, concubin ou partenaire de PACS d'un autre Eurocompte éligible. Voir conditions en Caisse.

(2) En remplacement de la carte incluse par défaut.

(3) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse.

(4) Cotisation par emprunteur assuré.

EUROCOMPTE JEUNE ET JEUNE ACTIF

Eurocompte Jeune et Jeune Actif sont des offres groupées qui comprennent tous les services pour gérer votre argent au quotidien : un compte courant, Budget + pour optimiser vos excédents de trésorerie, une carte de paiement, une assurance moyens de paiement, un accès de banque à distance.

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options.

Les avantages inclus dans votre offre Eurocompte Jeune ou Jeune Actif :

- ▶ Exonération des frais de tenue de compte
- ▶ Top Infos (service d'alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail)
- ▶ Frais d'émission de 3 chèques de banque par trimestre
- ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 1,50 € par trimestre

	Jeune 15-17 ans ⁽¹⁾	Jeune 18-25 ans	Jeune Actif 18-28 ans
Cotisation mensuelle, hors options	2,00 €	3,00 €	5,00 €
Votre carte de paiement			
MasterCard Jeune ou Visa OnLine Jeune	Inclus	Inclus	-
MasterCard ou Visa à débit immédiat (débit)	+ 0,70 € ⁽²⁾	Option ⁽³⁾	Inclus
MasterCard ou Visa à débit différé (crédit)	+ 0,95 € ⁽²⁾	+ 0,25 € ⁽²⁾	+ 0,25 € ⁽²⁾
Gold MasterCard ou Visa Premier	-	-	+ 2,10 € ⁽²⁾
Suivre et gérer vos comptes à distance			
CMUT Direct	Inclus	Inclus	Inclus
Votre assurance moyens de paiement			
Assur-Carte (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)	Inclus	Inclus	Inclus
Votre autorisation de découvert Souplesse⁽⁴⁾			
Frais de dossier	-	+ 0,45 €	+ 0,90 €
Option Assurance Emprunteur (décès)	-	+ 0,28 € ⁽⁵⁾	+ 0,55 € ⁽⁵⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Cotisation à Eurocompte Expat, par mois	9,10 €
▶ Frais par retrait d'espèces à un DAB à l'étranger ⁽⁶⁾	GRATUIT
▶ Frais par paiement carte à l'étranger	GRATUIT

Destiné aux jeunes de 18 à 28 ans qui partent à l'étranger pour poursuivre des études ou pour effectuer un stage.



(1) Avec accord du représentant légal.

(2) En remplacement de la carte incluse par défaut.

(3) Option possible sans supplément, en remplacement de la carte incluse par défaut.

(4) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse.

(5) Cotisation par emprunteur assuré.

(6) Dans la limite de 12 retraits par mois, hors frais de correspondants.

SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB), imposés par la Banque de France

Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

GRATUIT

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire à la demande, virements SEPA, envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, encaissement de chèques, dépôts et retraits d'espèces au guichet de la banque, paiements par prélèvement SEPA ou TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique incluant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux chèques de banque par mois et un plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par jour et à 20,00 € par mois.

CRÉDIT MUTUEL FACIL'ACCÈS

Offre destinée aux personnes en situation de fragilité financière.

Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services.

3,00 €

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, une carte de paiement à autorisation systématique, dépôts et retraits d'espèces au guichet de la banque, virements SEPA, paiements par prélèvement SEPA en nombre illimité, deux chèques de banque par mois, un contrat de gestion de compte à distance, un système d'alertes sur le niveau de solde du compte, relevés d'identité bancaire et plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par jour et à 20,00 € par mois.

PRESTATIONS DE BASE

Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1 II et D312-5 du Code Monétaire et Financier.
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services.

3,50 €

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire à la demande, virements SEPA, envoi mensuel d'un extrait de compte, encaissement de chèques, paiements par prélèvement SEPA ou TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, dépôts et retraits d'espèces au guichet et aux GAB et une carte de paiement incluant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention, par opération
(maximum 7,70 € par jour et 80,00 € par mois)

- 26 ans - 50 %

7,70 €⁽¹⁾

 Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de saisie administrative à tiers détenteur
(maximum 90,00 €)

10 % du montant dû au Trésor Public

Frais de saisie-attribution

90,00 €

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

12,30 €

 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Incidents liés aux chèques

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	20,60 €
Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,60 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,30 €



Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que les conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

▶ Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €



Ce forfait inclut les frais de lettre d'information préalable au rejet, la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, le blocage de la provision pour la régularisation et les frais de représentation.

Frais de lettre d'injonction	12,60 €
------------------------------	---------



Elle prévient de l'interdiction bancaire, et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

Incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾	20,00 € ⁽³⁾



Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.

PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽⁴⁾ pour les clients éligibles à l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès au titre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier	Plafonnement de 25,00 € par mois
Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽⁴⁾ pour les clients détenteurs de Crédit Mutuel Facil'Accès	Plafonnement de 20,00 € par mois et 200,00 € par an

(1) Pour les détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès et les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

(3) 10,00 € pour les détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès et gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

(4) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

DÉCOUVERTS

Facilité de découvert Souplesse à partir de :

Frais de dossier, par an - 26 ans - 50 % 11,90 €

Option Assurance Emprunteur (décès), par an 11,60 €⁽²⁾

Intérêts débiteurs

Taux du découvert autorisé : taux débiteur annuel indiqué dans votre offre de découvert

Taux applicable aux dépassements : sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Taux Nous consulter

Crédit amortissable

Frais de dossier
(minimum 20 €, maximum 750 €) 1,00 % du montant du prêt

Crédit renouvelable Passeport Crédit

Frais de dossier

- ▶ si déblocage par CMUT Direct **GRATUIT**
- ▶ si déblocage au guichet
(maximum 200 €) 0,50 % du montant du prêt

CRÉDITS IMMOBILIERS

Taux Nous consulter

Prêts Crédit Mutuel

Frais de dossier
(minimum 150 €, maximum 1 200 €) 1,00 % du montant du prêt

Frais d'avenant
(minimum 150 €, maximum 1 200 €) 1,00 % du capital restant dû

Prêts réglementés

Frais de dossier

- ▶ Prêt Épargne Logement, Prêt à Taux Zéro, Eco Prêt à Taux Zéro **GRATUIT**
- ▶ PC et PCAS Nous consulter

Frais d'avenant Nous consulter

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse.

(2) Cotisation par emprunteur assuré.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert compte d'épargne vers établissement hors
Crédit Mutuel, par compte 85,00 €

PLACEMENTS FINANCIERS

Tenue de compte titres, PEA, PEA-PME

Perception par compte	25,40 €
Perception forfaitaire par ligne de valeur	
▶ Valeur Crédit Mutuel	GRATUIT
▶ Autre valeur	6,40 €
▶ Titre non coté	20,00 €
Total droits de garde annuels ⁽¹⁾	maximum 220,00 €

 Prélèvés en début d'année sur la situation au 31/12 de l'année précédente.

Achat ou vente de titres au comptant ou au service de règlement différé (SRD) - Bourse France

Frais d'exécution de l'ordre, selon montant de l'opération

	Guichet	CMUT Direct	CMUT Direct avec Bours'Actif ⁽²⁾
▶ Au comptant	1,40 %	0,55 %	10 premiers ordres du trimestre : 0,50 % 10 ordres suivants : 0,40 % Au-delà : 0,30 %
Avec un minimum de	13,00 €	9,90 €	8,00 €
▶ Supplément pour ordre d'achat SRD par jour			0,015 %
Frais de prorogation, selon montant de l'opération (minimum 5,00 €)			0,50 %

Autres services

Transfert compte titres, PEA, PEA-PME, vers établissement hors Crédit Mutuel, par compte	100,00 €
Opérations sur bourses étrangères ou sur or	Nous consulter

(1) Perception par compte + perception forfaitaire par ligne de valeur.

(2) Tarif applicable aux clients abonnés à l'offre Bours'Actif (4,00 € par mois).

GESTION PATRIMONIALE

Gestion conseillée ou gestion sous mandat : conseils d'un expert ou délégation pour la gestion de vos titres	Nous consulter
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

SUCCESSIONS

Frais d'ouverture d'un dossier de succession, selon les avoirs⁽¹⁾ au Crédit Mutuel MABN à la date du décès

▶ De 0 à 3 000 €	50,00 €
▶ Au-delà de 3 000 € (minimum 100 €, maximum 600 €)	1,00 % des avoirs

Forfait annuel de gestion d'un dossier de succession, au-delà d'un an	115,00 €
-----------------------------------------------------------------------	----------

(1) Epargne bancaire, financière et assurance-vie.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol de vos moyens de paiement (Assur-Carte), par an

▶ Formule E (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)	26,00 €
▶ Formule F (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque)	31,00 €

Cotisation à nos offres d'assurances Auto, Habitation, Santé ou Prévoyance	Nous consulter
----------------------------------------------------------------------------	----------------

RÉSOUUDRE UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie
43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 09
E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr
N° Cristal 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

MÉDIATEUR

Monsieur le Médiateur du Crédit Mutuel
63, chemin Antoine Pardon
69160 Tassin La Demi-Lune
www.lemediateur-creditmutuel.com

LA CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la convention de compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôts :

- ▶ les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture,
- ▶ les produits et services liés à ce compte dont vous bénéficiez,
- ▶ les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur notre site www.creditmutuel.fr

L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- ▶ Ou appelez au **0 821 080 080** Service 0,12 € / min + prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne aucuns frais.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Août 2019. Réf : 11.61.52.

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.